

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 98.00.522.001.0 DU 5 FEVRIER 1998

Purgeur de gaz MOUVEX, modèle PU 3 A pour hydrocarbures

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/319/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 RELATIVE AUX COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LA DIRECTIVE 77/313/C.E.E. DU 5 AVRIL 1977 MODIFIEE RELATIVE AUX ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

DEMANDEUR

MOUVEX, Usine d'Auxerre, Z.I. de la Plaine des Isles, 89000 Auxerre.

CARACTERISTIQUES

Le purgeur de gaz MOUVEX modèle PU 3 A est destiné à équiper des ensembles de mesurage routiers pour lesquels la pression à l'entrée de la pompe d'alimentation est toujours supérieure à la pression atmosphérique et à la pression de vapeur saturante du liquide mesuré.

Ses caractéristiques sont fonction du débit maximal indiqué dans le tableau ci-après :

Débit maximal de fonctionnement en m ³ /h	Pression maximale de fonctionnement en bar	Pression minimale de fonctionnement en bar	Livraison minimale en litres
3	3,5	1	5
6	3,5	2,5	10
7	3	2,5	20
9	3	2,5	30

Volume de la cuve : 2,9 l.

Liquides mesurés : essence, supercarburant, pétrole, gazole et fioul domestique.

CONDITION PARTICULIERE D'INSTALLATION

Un clapet anti-retour est installé à la sortie du purgeur de gaz.

La vanne d'interruption de débit (9) placée en aval du compteur doit se fermer automatiquement en cas de panne d'alimentation électrique de l'interrupteur (8) (voir schéma). La liaison entre la vanne (9) et l'interrupteur (8) doit être protégée et scellée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat comporte le numéro d'approbation C.E.E. de modèle suivant :

F 98
522.001

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale.

le de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Bourgogne et chez le fabricant sous la référence DA 05-130.

VALIDITE

Le présent certificat C.E.E. a une durée de validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Schéma n° 6589-1.

Plan de scellement n° 6589-2.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Purgeur de gaz MOUVEX
modèle PU 3 A
pour hydrocarbures

I - DESCRIPTION :

Le purgeur de gaz se compose d'une cuve et d'une tête de dégazage.

La tête de dégazage assure deux fonctions :

- 1) L'évacuation des gaz éventuels.
- 2) La commande d'une vanne placée à la sortie du compteur auquel le purgeur est associé. Cette commande se fait par un aimant et un interrupteur.

II - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Lorsque la cuve est pleine de liquide, le flotteur (6) assure la fermeture de l'orifice (5) d'évacuation des gaz et maintient en position haute l'aimant (7). Ce dernier ferme le contact de l'inter-

rupteur (8) qui autorise l'ouverture de la vanne placée à l'aval du compteur.

Le liquide pompé ainsi que les éventuelles poches de gaz, pénètrent dans le purgeur par l'orifice 1.

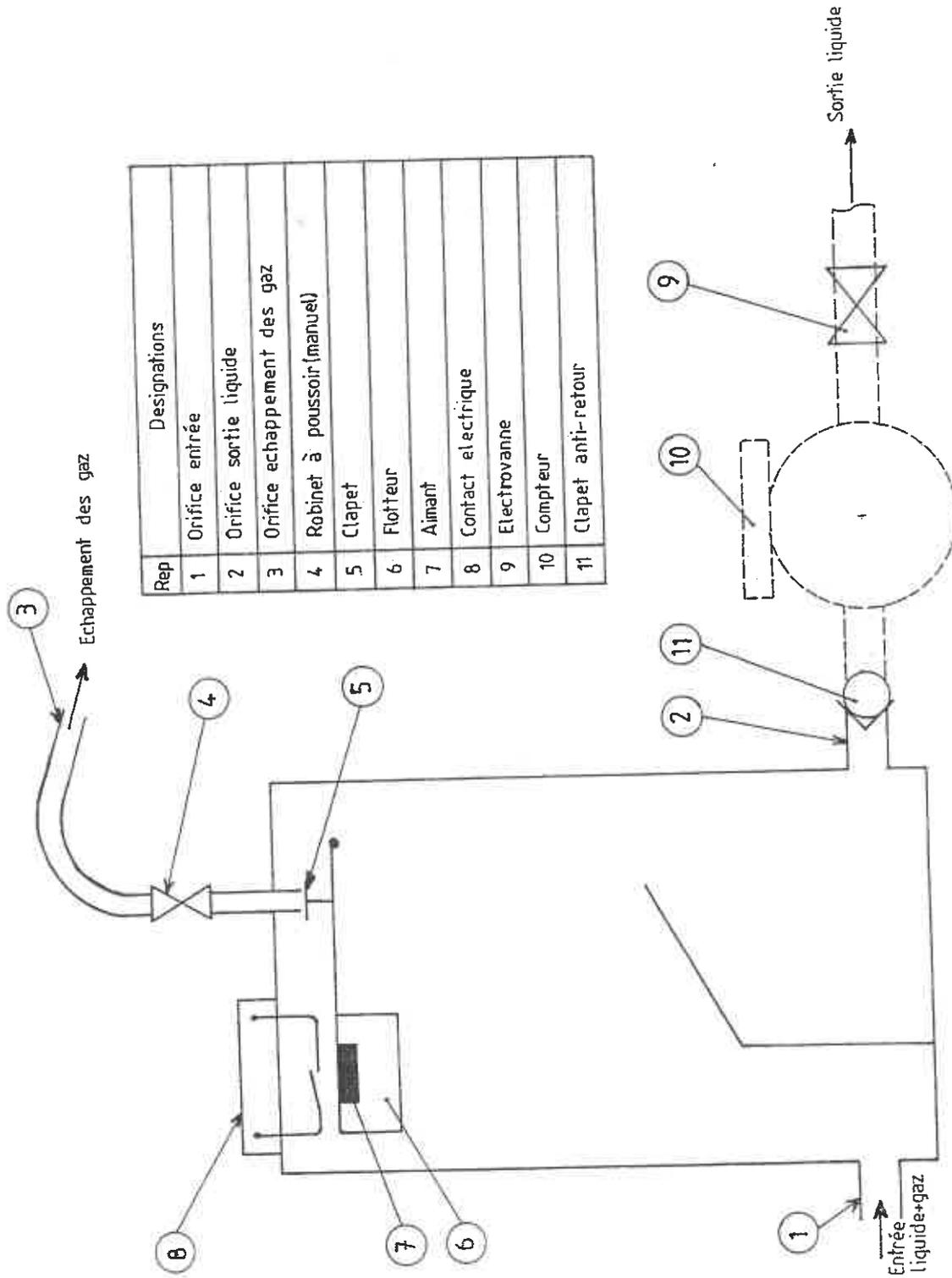
S'il se produit une rupture de stock, la pompe envoie une poche d'air dans le purgeur. Le niveau du liquide dans la cuve descend et le flotteur (6), en s'abaissant, dégage l'orifice (5) d'évacuation des gaz, l'aimant (7) s'éloigne de l'interrupteur (8), ce qui entraîne l'ouverture du contact et par suite la fermeture de la vanne (9) placée à l'aval du compteur, interrompant la distribution de carburant.

Dans le même temps, la chute du flotteur (6), entraîne l'ouverture du clapet (5). Il est alors possible, par action manuelle sur le robinet à pousser (4), de purger l'air contenu.

Après purge complète de la poche de gaz, le flotteur (6) et l'aimant (7) portés à nouveau par le liquide, repassent en position haute. Le contact électrique (8) se referme et commande l'ouverture de l'électrovanne,

La distribution peut alors reprendre jusqu'à l'apparition d'une nouvelle poche de gaz.

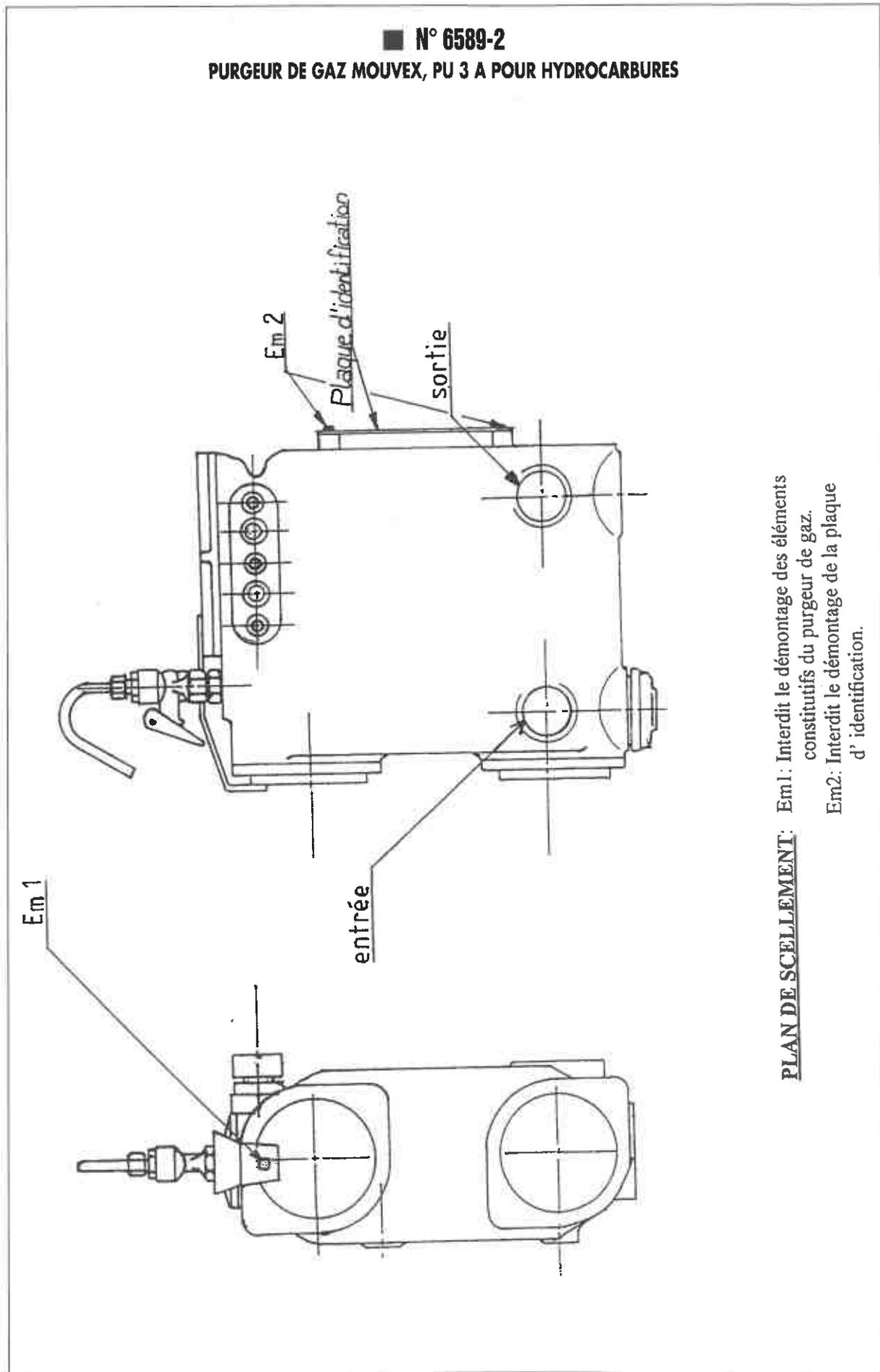
■ N° 6589-1
PURGEUR DE GAZ MOVEX, PU 3 A POUR HYDROCARBURES



Rep	Designations
1	Orifice entrée
2	Orifice sortie liquide
3	Orifice echappement des gaz
4	Robinet à poussoir (manuel)
5	Clapet
6	Flotteur
7	Aimant
8	Contact électrique
9	Electrovanne
10	Compteur
11	Clapet anti-retour

■ N° 6589-2

PURGEUR DE GAZ MOUVEX, PU 3 A POUR HYDROCARBURES



PLAN DE SCCELLEMENT: Em1: Interdit le démontage des éléments constitutifs du purgeur de gaz.
Em2: Interdit le démontage de la plaque d'identification.